

Droit syndical dans la FPT

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchron

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Maîtriser le droit syndical
- Comprendre les stratégies et tactiques syndicales dans les collectivités territoriales
- Faciliter les relations sociales

Public Visé

- Agents chargés du Dialogue social

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le droit syndical
- Comprendre les stratégies et tactiques syndicales dans les collectivités territoriales
- Faciliter les relations sociales

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique
- Échanges d'expériences entre les participants
- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

- Fonctionnaire, expert du statut de la fonction publique et du dialogue social

Pré Requis

- Intégrer un service RH, pratiquer, ou désirer s'initier au droit syndical et au dialogue social, de niveau confirmé

Parcours pédagogique

- **Les fondements juridiques du droit syndical : rappels**
 - Liberté et représentativité syndicale (constitution des syndicats, organisation des syndicats, adhésion, obligations liées à l'exercice du droit syndical et action en justice)
 - Droit de grève : corollaire au droit syndical
- **Conditions matérielles d'exercice du droit syndical par les représentants syndicaux**
 - Locaux syndicaux (mise à disposition...)
 - Information syndicale : réunions, affichage de documents, distribution...
- **Modalités pratiques d'exercice du droit syndical pour les représentants syndicaux**
 - Congé pour formation syndicale
 - Détachement pour exercice du mandat syndical
 - Mise à disposition
 - Autorisations spéciales d'absence (assister aux activités institutionnelles du syndicat et aux réunions des instances paritaires)
 - Décharge d'activité de service (contingent d'heures mensuelles, répartition entre organisations syndicales, désignation des bénéficiaires)
 - Situation administrative des agents bénéficiaires des autorisations et des décharges
- **Pratique du dialogue social**
 - Débat, négociation, enjeux et posture

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 650.00

Inter Adhérent (Par personne) : 610.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org